

*Lire à « Bordeaux », sous la direction de André Castonguay.
Montréal, Université de Montréal, Ecole de bibliothéconomie,
1973. 127 p. (Documentation en diagonale, 3)*

Thérèse Boilard

Volume 20, numéro 2, juin 1974

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055683ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055683ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Boilard, T. (1974). Compte rendu de [*Lire à « Bordeaux », sous la direction de André Castonguay. Montréal, Université de Montréal, Ecole de bibliothéconomie, 1973. 127 p. (Documentation en diagonale, 3)]. *Documentation et bibliothèques*, 20(2), 105–106.
<https://doi.org/10.7202/1055683ar>*

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1974

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Lire à «Bordeaux», sous la direction de André Castonguay. Montréal, Université de Montréal, Ecole de bibliothéconomie, 1973. 127p. (Documentation en diagonale, 3).

Il s'agit ici d'une étude réalisée par un groupe d'étudiants de l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal. Cette étude, qui se situe dans le cadre du cours «Bibliothèques publiques — Étude du milieu», avait pour but d'améliorer le service de la bibliothèque à la prison de «Bordeaux».

Dans un premier temps, après une réflexion sur le rôle de la bibliothèque dans une institution correctionnelle, l'équipe se penche sur la situation de fait de l'établissement de détention de Montréal: description des lieux, organigramme des structures administratives, description de la population, de ses occupations (travail, loisirs) pour arriver enfin au coeur du problème: la bibliothèque.

Existe-t-il une bibliothèque à «Bordeaux»? Voici quelques faits. Dans un lieu X des bâtiments, pas le plus facile d'accès ni le plus attrayant, on trouve une collection qui provient, en majeure partie, de la Centrale des bibliothèques. La collection est plus ou moins adaptée à la population du Centre dont la formation académique va de l'analphabétisme au niveau universitaire.

Il n'y a pas de personnel spécialisé: c'est à un surveillant, parmi les trois cent dix-huit à l'emploi de l'institution, aidé de détenus qui manifestent de l'intérêt pour ce genre de travail, que revient le soin d'organiser et d'assurer les services techniques de la bibliothèque. Le personnel est trop mobile, et cela est dû au séjour de courte durée des détenus de «Bordeaux». L'organisation technique est réduite à sa plus simple expression. Le catalogue sur feuilles mobiles, le classement trop général de la collection, le manque d'accès aux rayons, autant d'obstacles qui découragent de chercher ce qui intéresse. Une telle situation peut trouver une certaine explication dans l'absence de budget. Il faut puiser dans un autre fonds pour assurer le fonctionnement actuel de la bibliothèque.

Dans un second temps, les auteurs établissent le dialogue avec cent trente-neuf des trois cents détenus et plus qui se trouvent dans l'institution au moment de l'étude. Vingt-deux questions réparties en trois catégories permettent de circonscrire approximativement le problème de la bibliothèque versus les détenus. Les détenus lisent. Pour se distraire, s'instruire, se tenir au courant, voilà les principales motivations plus ou moins conscientes

de cette habitude de lecture. D'où proviennent leurs livres? Emprunts et échanges entre amis sont les premières sources d'approvisionnement. Vient ensuite la bibliothèque.

Soixante-et onze détenus déclarent aller à la bibliothèque alors que soixante-huit n'y vont jamais. Cent trente-et-un déclarent lire habituellement dans leur cellule alors qu'aucun ne mentionne la bibliothèque. Faut-il conclure que ni le lieu, ni la collection ne répondent aux besoins de la population de cette institution? Le climat de confiance créé par les étudiants permet aux interviewés d'exprimer librement ce qu'ils attendent d'un service de bibliothèques à «Bordeaux». Leurs préoccupations se situent au niveau de la collection, de l'organisation et de l'équipement et au niveau des services techniques.

Après la compilation et l'analyse des réponses au questionnaire distribué aux cent trente-neuf détenus, les responsables de l'étude passent aux recommandations. Devant l'ampleur de la tâche à accomplir, on propose d'abord des solutions à court terme: que la collection actuelle soit inventoriée et mise à la disposition des détenus par le truchement d'une bonne animation; que le choix des livres tienne compte des goûts, des intérêts des lecteurs et du rôle que doit jouer une bibliothèque dans un tel centre. On présente même un budget qui puisse répondre aux premières nécessités.

Des solutions à long terme viennent ensuite. Elles concernent le réaménagement des lieux, l'ameublement, la décoration et l'éclairage, l'emploi d'un personnel qualifié et en nombre suffisant pour répondre aux besoins professionnels et techniques.

Lire à Bordeaux constitue une des premières études de ce genre au Québec, étude accomplie dans des conditions pas toujours favorables. Il faut, paraît-il, connaître tous les rouages administratifs et fonctionnels d'une telle institution pour mesurer les difficultés rencontrées par l'équipe de recherche. Si, à cela, on ajoute le facteur temps et la limitation imposée par les contraintes académiques, on excuse facilement les lacunes du présent ouvrage, lacunes que les auteurs eux-mêmes veulent bien reconnaître.

La structure aérée du document rend sa lecture facile. Tout ce qui aurait alourdi le texte a été placé en annexe. Les annexes V à X sont des instruments très précis, très détaillés, de nature à aider un personnel non expérimenté ou surchargé. On y retrouve la descrip-

tion des tâches professionnelles et techniques, une politique de catalogage et de classement et la description d'un système de prêt. Les graphiques des pages trente-trois à quarante-cinq permettent une lecture rapide et intéressante des résultats de certaines parties du questionnaire. Une bibliographie analytique vient compléter ce travail. Notons qu'elle est plutôt restreinte quant au nombre de volumes retenus: cinq seulement, et quant à l'origine des sources: uniquement les États-Unis et la Grande-Bretagne.

L'opinion de spécialistes, tels que sociologues, psychologues, travailleurs sociaux, sur les résultats des questions qui traitent du choix des lectures et des motivations de ces choix, serait certainement une aide précieuse pour l'organisation éventuelle d'une collection visant un objectif comme la bibliothérapie.

Souhaitons que des études ultérieures poussent un peu plus la recherche dans ce domaine afin de permettre à la bibliothérapie de prendre rang parmi les «thérapies» que l'État met, ou mettra, au service de cette partie de la population que sont les détenus des institutions correctionnelles.

Thérèse Boilard

Collège Notre-Dame-de-Belleuve
Québec

Tessier, Yves, comp. *Répertoire des atlas de la cartothonèque*, compilé par Yves Tessier. Québec, Université Laval, Bibliothèque, 1972. VI, 134p. 28 cm. (Guides bibliographiques, 7). \$3.00

La présentation que nous donne Yves Tessier de son *Répertoire* en résume clairement l'essentiel:

«La Cartothèque universitaire de Laval, avec son millier d'atlas mondiaux, nationaux et régionaux, constitue une des plus importantes collections du genre au Canada. Le présent *Répertoire* fournit l'inventaire descriptif de ce fonds cartographique. Les citations bibliographiques sont présentées selon l'ordre de classification du système de la Library of Congress, lequel repose sur une division géographique de la surface terrestre. Un index des noms d'auteurs, des titres et des régions géographiques permet une approche alphabétique à l'utilisation de cet instrument de travail.»

Le *Répertoire* est une bibliographie si-

gnalétique de 931 titres d'atlas dont chaque citation se présente agréablement: claire, nette, bien détachée. Ces citations suivent l'ordre de la classification de la Library of Congress, mais elles sont aussi numérotées successivement, et c'est à ce numéro que l'index réfère.

Après l'énumération de plus de 200 atlas généraux, le *Répertoire* donne la liste d'une centaine d'atlas thématiques; vient ensuite la nomenclature d'environ 100 atlas pour le Canada et les provinces canadiennes: les 38 titres pour le Québec permettent de faire sortir de l'ombre bon nombre d'ouvrages généralement trop peu connus. Suivent ensuite 100 titres pour les États-Unis et les états américains. On compte près de 50 atlas de l'Amérique latine et autant de l'Europe. Le *Répertoire* se termine par l'énumération d'atlas de l'Asie, de l'Afrique et enfin de l'Australie. Toutes les régions du globe sont donc représentées dans des proportions convenables, compte tenu que les régions les plus rapprochées se devaient d'être favorisées.

Les notices du *Répertoire* sont signalétiques et se justifient dans le cas d'atlas; comme de toute évidence un premier ratissage a déjà été opéré lors de la construction du fonds de la Cartothèque, on présume, à juste titre, que la plupart des atlas signalés sont de qualité. Étant donné la richesse de la collection de la Cartothèque de l'Université Laval, tant qualitativement que quantitativement, la publication de ce *Répertoire* permet à une catégorie de chercheurs et de documentalistes jusqu'à maintenant peu favorisés dans ce domaine, d'être mieux renseignés sur les ressources qui existent et sur leur disponibilité.

En ce qui concerne l'accessibilité des atlas pour les non-spécialistes, rappelons que Yves Tessier a déjà publié, dans les *Cahiers de Géographie de Québec*, en collaboration avec Maurice Saint-Yves, un «Choix d'atlas pour l'enseignement».¹

Parmi les autres réalisations de Yves Tessier, signalons qu'il fut l'un des fondateurs, en 1967, de l'Association des cartothonèques canadiennes et l'un des compilateurs du *Répertoire des collections de cartes canadiennes*.² Il est aussi le compilateur d'une étude

1 *Cahiers de géographie de Québec*, no 31 (avril 1970), 110-116

2 Joan Winearls et Yves Tessier, *Directory of Canadian map collections — Répertoire des collections de cartes canadiennes*, s.l. Association des cartothonèques canadiennes, 1969, iv, 72p.